

FRANÇOIS-MARIN FLEUTOT

VOTER PÉTAIN ?

Députés et sénateurs
sous la collaboration

1940-1944



Pygmalion

VOTER PÉTAÏN ?

Députés et sénateurs
sous la collaboration

1940-1944

Voter Pétain, ce fut, pour 569 députés et sénateurs élus de 1932 à 1939, donner les pleins pouvoirs à un maréchal héros de guerre de 84 ans, le 10 juillet 1940. Voter Pétain, ce fut, pour 294 élus du Front populaire (socialistes, communistes, radicaux-socialistes et divers gauches) et 275 élus de droite (radicaux, libéraux et conservateurs), approuver massivement le projet présenté par Pierre Laval (ministre néo-socialiste). Seulement 80 de leurs collègues votèrent non.

Qui furent ces hommes, que devinrent-ils ?

De cette période d'une complexité absolue, dans laquelle les valeurs et les grilles de lectures habituelles furent retournées, et où gauche et droite se mélangèrent et se renièrent au sein d'une succession de désordres et de hasards, François-Marin Fleutot offre ici une approche nouvelle à la lumière d'une analyse scrupuleuse de l'attitude des élus pendant la Seconde Guerre mondiale.

François-Marin Fleutot, éditeur, cinéaste, journaliste et écrivain spécialiste de la Résistance, est notamment l'auteur du livre *Des royalistes dans la Résistance*.

Pygmalion

VOTER PÉTAÏN ?

Députés et sénateurs
sous la Collaboration (1940-1944)

DU MÊME AUTEUR

- Les Royalistes, enquête sur les amis du roi aujourd'hui.* En collaboration avec Patrick Louis Éditions Albin Michel, 1989 (épuisé)
- Deux trois choses que je sais d'elle In Lettres à la Révolution,* Éditions Trois Cailloux, 1989
- Apostrophes sur les origines du Royaume de France,* Éditions Boxidi, Dépêche de la Compagnie d'Artagnan et Planchet, 1996
- Des Royalistes dans la Résistance,* Éditions Flammarion, 2000 (épuisé)
- Les mythes du Seigneur des Anneaux,* Prix Saint Louis 2005, Éditions du Rocher, 2003 (épuisé)

FRANÇOIS-MARIN FLEUTOT

VOTER PÉTAÏN ?

Députés et sénateurs
sous la Collaboration (1940-1944)



Pygmalion

Sur simple demande adressée à
Pygmalion, 87 quai Panhard-et-Levassor - 75647 Paris Cedex 13
vous recevrez gratuitement notre catalogue
qui vous tiendra au courant de nos dernières publications.

© 2015, Pygmalion, département de Flammarion
ISBN 978-2-7564-1674-8

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 (2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Pré... texte

Le xx^e siècle est né dans l'horreur de la Grande Guerre vengeresse de la débâcle de 1870... La France, auréolée des lauriers de la gloire, au prix de plus d'un million et demi de morts, de quatre millions de blessés et d'un quart du pays dévasté, ne rêvait que de jouir d'une paix durement gagnée.

Mais le monde a changé de bases. Le communisme est installé en Russie et, dès 1924, l'Italie, qui fait partie du clan des vainqueurs, se laisse envoûter par un dictateur. L'Allemagne, le Portugal, l'Espagne suivront. Le monde occidental n'est plus ! Ce ne sont plus des empires, désormais, qui entrent en conflit pour la domination ou l'annexion d'un territoire. Non, ce sont des impérialismes idéologiques qui s'affrontent pour « libérer » l'homme de la domination supposée de leurs ennemis.

Pendant l'entre-deux-guerres, la France déborde d'anciens combattants de tous genres. Cinq à six millions d'hommes, près d'un huitième de la population, presque la moitié des travailleurs et presque tous les pères de famille ont participé au conflit. La dureté des combats a laissé des traces dans les mentalités. Chaque famille, chaque village se rappelle ses

VOTER PÉTAÏN ?

morts. Mis à part l'aviation, bien peu d'actions héroïques prestigieuses. Les héros sont, par milliers, sortis des tranchées. La grande boucherie que fut cette guerre laisse des odeurs de mort. Rien n'encourage à souhaiter le retour de l'horreur. Comprendre d'abord qu'à l'aube de 40, hors de toutes considérations philosophiques ou politiques, il y a, pour une large majorité de Français, le refus catégorique d'un retour à la même abomination.

En 1940, le souvenir du dernier affrontement n'est pas une mémoire historique mais une mémoire de chair et de sang. Ils ne voulaient surtout pas recommencer et chaque fois qu'un politique annonce qu'il a réussi à sauver la paix, comme en 1925 à Locarno ou en 1938 à Munich, le peuple s'enthousiasme. Comprendre que la débâcle de 1940 n'est pas seulement due à l'impréparation militaire (principalement au niveau stratégique) ni même à l'incompétence des politiques, mais aussi à ce souvenir. Les Français de l'époque ont été pleinement satisfaits de l'absence de combat effectif pendant les huit premiers mois qui ont suivi l'invasion de la Pologne. Être en guerre sans la faire, voilà bien la meilleure solution. Cela peut nous choquer aujourd'hui face à l'horreur et à la barbarie nazies que nous avons découvertes pendant ou après le conflit, mais on est en droit de penser que cela a joué dans l'attitude générale, dans l'exode comme dans l'acceptation de la situation nouvelle.

Ceci dit, de l'autre côté du Rhin, le peuple vaincu, lui, redresse la tête, balaie les traités, reconstruit une force militaire et se donne, corps et âme, à une idéologie qui appelle à la revanche. Les peuples d'Allemagne sont au moins aussi divers que nous le sommes. Si la France fut toujours une volonté, chez nos cousins germains, dès le XIX^e siècle, les intellectuels, les scientifiques et les politiques ont bâti l'unité sur des conceptions géographiques, linguistiques et raciales. Ajoutons qu'en cette époque si incertaine, les pays méditerranéens se donnent, eux aussi, à des dictateurs. Ils le font sans idéologie réductrice, uniquement sur le fantasme de l'ordre jugulant le désordre parlementaire. Sans justifier l'injustifiable, remarquons qu'il y a une grande différence

entre un simple dictateur – même sanguinaire – et un dictateur qui bâtit sa domination sur une idéologie totalitaire... La conjugaison de plusieurs phénomènes a fait de 1939-1945 non plus un simple conflit entre nations mais une guerre de civilisation. Il est évident qu'à part quelques-uns – on peut penser à Churchill –, bien peu ont perçu le basculement. Ajoutons, mais c'est une évidence, que ce ne sont plus les nations qui font la guerre mais les impérialismes et leur cortège idéologique. Depuis au moins l'aube du XIX^e siècle, nous autres Français avons notre part dans cette dérive.

En France, presque personne n'a lu le texte-programme d'Adolf Hitler. Le maréchal Lyautey l'avait pourtant conseillé, non par adhésion bien sûr, mais pour que tous connaissent la réalité de fond du nazisme : ils y auraient découvert la haine des races dites inférieures, la haine du peuple juif, mais aussi la haine de la France. D'ailleurs, au début de l'Occupation, les nazis éditent une liste de livres interdits en France, la fameuse liste *Otto* : ils y placent le livre de leur Führer, *Mein Kampf*... Selon la même logique – avec effet inverse – que Lyautey.

La connaissance des événements a conduit nombre de Français à souhaiter une alliance avec cette Allemagne-là : par anticommunisme, par fanatisme de l'ordre pour l'ordre, par antiparlementarisme et même par anticapitalisme. Ajoutons, et cela est vrai pour des gens comme Pierre Laval ou Pierre-Étienne Flandin, pour réaliser le rêve européen coûte que coûte. D'autres imaginent résoudre les problèmes sociaux par ce socialisme national autoritaire. On peut penser à certains socialistes et communistes ralliés pendant l'Occupation... D'autres hitléromaniaques ne voient en Hitler et ses SS qu'un rempart contre le désordre. L'admiration de quelques intellectuels pour cet ordre nouveau relève d'un romantisme et d'une esthétique prétendant au classicisme. On trouve pendant l'Occupation toutes ces tendances, avec et contre Pétain. Car comprendre Vichy n'est pas aussi simple, aussi évident qu'on le dit aujourd'hui.

Notre histoire est longue, pleine de rebondissements souvent imprévisibles. Un pays comme le nôtre a eu ses périodes

VOTER PÉTAÏN ?

de splendeurs et ses heures sombres. Mais la France a échappé à ces mouvements totalitaires qui s'étendent alors, de la vieille Russie à l'Allemagne, en passant par l'Italie, l'Espagne et le Portugal. Elle se réfugie derrière les idéaux d'une République parlementaire. Les aléas des politiques sociales, sociétales, économiques, ont durci les engagements politiques, cassant l'euphorie, presque unitaire, des années 1920. Peu à peu, les Français de l'entre-deux-guerres se radicalisent. Les invectives, les bagarres, les grèves, les manifestations plus ou moins sanglantes répondent aux malversations d'une classe politique devenue incapable de chasser elle-même ses brebis galeuses, d'un patronat dur et arrogant et d'un monde financier méprisant. Des hommes se tournent vers le mouvement communiste et sa maison mère, l'URSS, rêvant aux lendemains qui chantent, tandis que d'autres applaudissent à la montée des dictatures, annonciatrices d'un monde régénéré. Le délire des uns répond à l'égarément des autres, pendant que quelques intellectuels, face aux échecs économique-financiers, croient trouver une énième voie... En moins de vingt ans, nous sommes à nouveau au bord du gouffre. Et en moins de trois semaines, tout a disparu dans la tourmente.

Chez nous, la débâcle de 1940 a ressemblé comme deux sous à celle de 1870. Et si on y a échappé en 1914, cela tient du miracle. La longue période de soixante-quinze ans qui opposa l'empire français à l'empire allemand a, de chaque côté du Rhin, laissé des haines et des incompréhensions entre des peuples voisins. En 1870, la débâcle de Sedan, qui met fin à l'empire français, inaugure l'empire allemand. En 1918, sa victoire laisse à la France sa République, et met fin à l'empire prussien. En 1940, la débâcle met fin à la III^e République.

Le choix fut alors de se réfugier derrière une nouvelle ligne Maginot : la figure tutélaire d'un vieillard encore gaillard, en qui on a voulu voir le Père de la patrie... C'est Paul Reynaud qui est allé chercher Pétain. C'est lui qui l'installe le 18 mai dans les murs avec l'accord et le soutien du président de la République Albert Lebrun. Nommé vice-président du

Conseil, ministre d'État, Pétain est là pour galvaniser les troupes dans la gloire de Verdun...

Après Paris, ce n'est pas à Vichy mais à Bordeaux que se joue le drame. À l'instant de la déroute militaire, au moment de l'exode des populations, là où justement la France et les Français ont le plus besoin d'un gouvernement, les politiques disparaissent.

Comment en est-on arrivé là ? Comment la France vainqueur de 1918, comment la France socialiste de juin 1936, a-t-elle renoncé ? Pourquoi les politiques ont-ils démissionné ? Pourquoi une majorité parlementaire composée de bons républicains, à majorité de gauche, a consenti à l'écroulement des institutions républicaines et abandonné la maison France à des « gouvernants de rencontre » ?

On peut douter que les électeurs du 26 avril et du 3 mai 1936, lorsqu'ils choisirent de confier les destinées du pays à une Chambre à majorité socialiste, radicale-socialiste et communiste, dite du Front populaire, aient imaginé ce que serait le vote de leurs élus le 10 juillet 1940. Que nous le voulions ou non, ce sont bien les élus de 1936 qui, ce jour-là, s'assemblèrent dans le Grand Casino de Vichy. Même si ce ne sont pas uniquement les « Front populaire » qui ont donné le pouvoir au vieux militaire de quatre-vingt-quatre ans, ce furent pourtant 294 députés et sénateurs de gauche et 275 députés et sénateurs de droite qui ont voté le Projet déposé par Pierre Laval. Selon ce Projet, « l'Assemblée nationale donne tous pouvoirs au Gouvernement de la République, sous l'autorité et la signature du maréchal Pétain, à l'effet de promulguer par un ou plusieurs actes une nouvelle constitution de l'État français. Cette constitution devra garantir les droits du travail, de la famille et de la patrie. Elle sera ratifiée par les Assemblées qu'elle aura créées ». Constatons que la majorité des parlementaires qui voteront contre ce Projet viennent des rangs de la gauche, mais la suite le montrera, c'est en opposition au Projet Laval, à Laval lui-même, pas forcément en opposition au Maréchal...

Cette Assemblée nationale comprend tous les sénateurs (membres du Sénat) et tous les députés (membres de la

VOTER PÉTAÏN ?

Chambre des députés), soit neuf cent sept parlementaires. Tous ne seront pas présents pour des raisons diverses : ceux qui sont décédés, parfois au champ d'honneur, ceux qui sont prisonniers de guerre, ceux qui ont été déçus (communistes et autonomistes), ceux qui ont eu des difficultés de transport, ceux qui sont malades. Ils seront finalement 669 présents, toutes tendances confondues, 649 s'exprimeront, 569 voteront pour le Projet Laval, 80 contre et 20 s'abstiendront. Les « pour » représenteront 87,67 % des votes exprimés et 85,05 % des présents. C'est une large, très large majorité.

Lors d'un colloque au Sénat, le 10 décembre 2010, le professeur Olivier Wieviorka a synthétisé le « dit » de la mémoire qu'il nous reste de cette assemblée : « ... Cette mémoire, fortement idéologisée, trahit l'histoire : tous les 80 ne furent pas de valeureux résistants, et tous les partisans de Philippe Pétain ne basculèrent pas dans la Collaboration, tant s'en faut. Cette discordance illustre le fossé croissant qui sépare l'histoire de la mémoire : l'histoire des années sombres gagne en complexité alors même que la mémoire exige la simplification. Au risque du simplisme, comme le suggère l'exemple du souvenir légué par le 10 juillet 1940¹. »

Se pose d'emblée la question : qu'ont fait nos élus pendant cette période qui s'ouvre par le double vote de juillet 1940 ? C'est une question légitime en République parlementaire. Si on se souvient à satiété de l'Assemblée nationale (ce que nous nommons aujourd'hui le congrès) du 10 juillet, on oublie un peu trop les votes de la veille. En acceptant la révision constitutionnelle demandée par le président de la République Albert Lebrun et le président du Conseil Philippe Pétain, la Chambre des députés (le matin) et le Sénat (l'après-midi) mettent à bas les lois qui gèrent la République depuis 1870-1875.

On a beaucoup glosé sur les fameux « 80 », présentés comme des héros qui se sont dressés contre le fascisme en refusant le Projet de Pierre Laval. On ignore leur attitude

1. Colloque, *Les troubles de la mémoire française* (1940/1962), [sur le site du Sénat].

véritable... On ignore que 71 d'entre eux ont voté la veille POUR la révision constitutionnelle... Que seuls trois députés – Léon Roche (quarante-cinq ans, socialiste), Jean Biondi (quarante ans, socialiste) et Alfred Margaine (soixante-dix ans, radical-socialiste) – ainsi qu'un sénateur de droite, le marquis de Chambrun (soixante-quinze ans, non inscrit), ont dit NON à la révision et ont maintenu leur vote le lendemain. On oublie que les opposants socialistes, autour de Léon Blum, sont depuis fort longtemps contre le néo-socialiste Pierre Laval, à qui ils ne font crédit de rien. Que la majorité des nonistes ont signé la motion des sénateurs¹ Joseph Paul-Boncour/Jean Taurines et celle du député Vincent Badie aucunement opposées, ni l'une ni l'autre, au Maréchal. Et même pour certains, ils ont soutenu la déclaration de Gaston Bergery réclamant la collaboration avec les nazis ou la tentative de Pierre-Étienne Flandin de faire nommer Pétain président de la République, comme nous le verrons plus loin.

Nous avons une lecture malade des événements. Pour mille et une raisons, nous acceptons difficilement de concevoir que nos élus ont donné les clefs à un homme que nous jugeons aujourd'hui comme, au mieux, un vieux gâteux et, au pire, un dictateur fasciste. Pourtant, les personnalités présentes sont toutes d'authentiques républicains. La majorité des élus n'est pas d'une droite extrême. Depuis le début de la III^e République, la droite (conservatrice, libérale ou radicale), la gauche (socialiste ou radicale-socialiste) et même l'extrême gauche (communiste), au gré des élections, se sont partagé le pouvoir. Les deux assemblées ne sont pas tenues par les extrêmes, loin de là. Prenons quelques exemples. Pour le vote de confiance au gouvernement Blum, dit du Front populaire, si la gauche unanime vote pour, elle est accompagnée de 5 voix de droite. Vote éphémère, croit-on. Que nenni ! Une large majorité (droite et gauche mêlées) vote la loi sur les congés payés... Une autre majorité, de droite et de gauche, accepte Munich et les mêmes votent à l'unanimité

1. Voir les annexes 1-2-3, textes des motions et listes des signataires.

VOTER PÉTAÏN ?

la levée de l'immunité parlementaire des élus communistes qui soutiennent le Pacte germano-soviétique...

On ne peut excuser a posteriori ce qui s'est passé les 9 et 10 juillet 1940 dans le Grand Casino de Vichy. Avant les événements, il y a les hommes : Pétain, Laval, Flandin, mais aussi le président Lebrun, le président du Sénat Jeanneney, le président de la Chambre des députés Herriot, les chefs de partis, Paul Reynaud, Léon Blum, Louis Marin, Camille Chautemps, Édouard Daladier, Georges Mandel, etc. Puis les événements, qui se sont précipités : la guerre, la débâcle, l'armistice, Mers el-Kébir... Car entre juin et juillet 1940, en moins de trois semaines, la République a laissé la France se débrouiller toute seule.

Les hommes qui prennent le pouvoir ne sont, en aucune manière, étrangers à la République parlementaire. Pierre Laval est un ancien socialiste, quatre fois président du Conseil, neuf fois ministre depuis 1925 et ministre de la Justice en exercice dans le dernier gouvernement de la III^e République. Le maréchal Pétain, outre ses fonctions militaires, membre du Conseil de guerre, inspecteur général des armées, etc., ministre de la Guerre dans le gouvernement Doumergue (1934), ministre d'État dans le gouvernement Fernand Bouisson (1935), ambassadeur de France en Espagne auprès de Franco (1939), vice-président du Conseil avec Paul Reynaud (1940), puis président du Conseil en exercice... Ainsi, pour les élus de droite comme de gauche, ni Laval ni Pétain ne sont des factieux.

Ce Maréchal est quasiment le seul de son genre en qui les républicains de gauche comme de droite ont toute confiance, car jamais l'homme n'a participé aux Ligues d'avant-guerre. Jamais non plus, il n'a professé un quelconque racisme ou antisémitisme. Au fond, l'homme est à l'image de sa carrière militaire : de caserne en caserne jusqu'à la retraite... Pardon, jusqu'à la guerre de 14-18, où il s'illustrera en économisant la vie des poilus.

La légende affirme qu'il fut le vainqueur de Verdun, vérité très contestée par les militaires Joseph Joffre, Ferdinand Foch et même les politiques comme Georges Clemenceau qui affirme : « Nous avons poussé Pétain à la Victoire à coups de

pieu dans le cul¹. » Même le Premier Ministre anglais Churchill, le 12 juin 1940, largement avant les événements, affirme, après un Comité de Guerre : « Il ne pouvait y avoir aucun doute qu'en de telles circonstances Pétain était un homme dangereux ; il avait toujours été défaitiste, même pendant la dernière guerre². » Quelques-uns des premiers résistants, comme le duc de Choiseul-Praslin³, dénonceront immédiatement Pétain pour l'avoir côtoyé pendant la Première Guerre.

Qu'une armée gagne ou perde, c'est du domaine des péripéties et aléas. Qu'un gouvernement tombe sur une manifestation de rue, cela arrive. Qu'un homme politique se trouve discrédité par un mauvais jeu de mots, ou quelque malversation, cela s'est vu. Mais il y a peu de moments imprévisibles dans les assemblées. Rarement une majorité se rebiffe et met à la porte ceux qui l'ont fait élire. Rarement une assemblée pousse au suicide le régime dont elle vit. Hormis l'incroyable nuit du 4 août 1789 où l'on vit le beau-frère de Lafayette, Louis-Marie de Noailles, aussitôt suivi d'un pair de France, le duc d'Aiguillon puis de l'évêque de Nancy, Monseigneur de La Fare, proposer l'abolition des privilèges, on ne voit pas d'assemblées qui aient fait sombrer le système politique qui les avait nourries...

Les assemblées de juillet 1940 ont anéanti la III^e République dans un contexte très particulier. Mais c'est une constante dans notre histoire : les nouvelles constitutions naissent avec les soubresauts du temps. En effet, pour répondre aux événements, on imagine une nouvelle manière de gérer les pouvoirs. Dans une espèce de délire paranoïaque, les politiques s'emmêlent, se confondent. Les reproches des uns s'opposent aux délires des autres et tous se conjuguent dans une condamnation du système en place. Les institutions parlementaires de la troisième de nos Républiques sont issues de la débâcle et de la chute de l'Empire. Élaborées au cours

1. Jean Devos du Rua, *Quelques Réflexions sur la Révolution dite Nationale*, 1944.

2. Sir Edward L. Spears, *Assignment to catastrophe*, New York, 1955.

3. Gabriel de Choiseul-Praslin, *Mes cinq années de Résistance*, Éditions F.X. Le Roux, 1949.

VOTER PÉTAÏN ?

des années 1870-1875 par une assemblée monarchiste en attente du retour du roi, elles sortirent indemnes de la Première Guerre, mais chutèrent dans la débâcle de 1940. Après bien des soubresauts, une quatrième République sortira de cette guerre. Et la cinquième surgira de l'incapacité de la quatrième de gérer la crise coloniale. Remarquons que changer le numéro de la République n'est pas changer de système, mais simplement résoudre un problème domestique.

Ce ne sont pas des jeunes députés sans expérience qui s'assemblent le 10 juillet mais une majorité de vieux routiers de la III^e. Je parle ici de ceux qui étaient présents à Vichy, car le plus vieil élu, le sénateur Émile Damecourt, né en 1846, n'a pu venir : il décède le 27 juillet 1940. Cette Assemblée nationale confie le pouvoir à un plus vieux qu'eux, le maréchal Pétain, jeune homme de quatre-vingt-quatre ans, né en 1856, sous l'empire de Napoléon III...

Le plus âgé des parlementaires présents à Vichy est un sénateur du Lot, né deux ans après Pétain, le radical-socialiste René Fontanille. Il vote pour la révision et pour le Projet Laval, et décédera l'année suivante. Du côté des députés, le plus âgé, né en 1865, élu de 1936, Joseph Collomp, député socialiste du Var, vote pour la réforme mais « non » au Projet Laval.

Chez les plus jeunes, c'est la même chose. Du côté des sénateurs, René Gounin, quarante-deux ans, radical-socialiste, sénateur de Charente, élu en 1938, député de Charente de 1928 à 1938, vote pour la réforme et pour le Projet Laval, comme son confrère de la Chambre, André Albert, radical-socialiste de Vendée, né en 1911, élu en 1936. Si les sénateurs sont globalement plus âgés que les députés, indistinctement, leur vote est de même nature. Imaginer une usurpation de pouvoir, un coup d'État pour imposer Pétain est insultant pour les cent trente anciens ministres de la République, toutes tendances confondues, présents à Vichy. Ils ne sont que dix-huit à refuser le Projet Laval, mais cent vingt-cinq, la veille, pour approuver la réforme.

I

« *On ira pendre notre linge sur la ligne Siegfried.* »

Chanson de Ray Ventura

Lorsque Radio-Paris, en zone occupée, invite « les sénateurs et les députés à rejoindre d'urgence Vichy – en vue de l'Assemblée nationale qui doit voter au gouvernement du Maréchal un texte lui permettant de donner à la France la constitution nouvelle qu'imposent les circonstances », il n'y a pas d'ambiguïté, pas de sombres manœuvres occultes : il s'agit bien de donner au Maréchal les pouvoirs constitutionnels dans le cadre des institutions parlementaires. L'appel à la réunion de cette assemblée est relayé dans tous les journaux et sur toutes les radios, tant en zone occupée par l'Allemagne, qu'en zone dite libre. C'est le dimanche 7 juillet que le président du Conseil en exercice, sous l'autorité du président de la République, a signé le décret convoquant l'Assemblée avec le préalable constitutionnel du vote du Sénat et de la Chambre des députés.

Mais pour en arriver à cette ultime étape avant l'installation du nouveau régime, il a fallu guerroyer contre les bellicistes. Il a fallu que les vainqueurs de 1918 renoncent à maintenir le corset imaginé dans les traités pour contraindre l'Allemagne. Jusqu'au bout, jusqu'à l'ultime instant, les Alliés ont tout fait pour éviter la guerre.

VOTER PÉTAÏN ?

À la sortie de la Grande Guerre, lors des traités de Versailles, Saint-Germain, etc., l'Entente impose aux vaincus un lourd tribut pécuniaire. De plus, la Belgique et la France réclament une « zone tampon », une zone démilitarisée, mais occupée et administrée par l'Entente : Américains, Anglais, Belges et Français. Principalement rhénane, elle se situait en bordure de France, de Belgique et du Luxembourg. En 1923, suite au non-paiement par l'Allemagne de la dette, et contre l'avis des Anglo-Américains, la France et la Belgique décident d'occuper la Ruhr. Une résistance allemande s'organise et la Société des Nations (SDN), sans vraiment condamner cette occupation, ne la soutient pas. Les gouvernements américain et britannique proposent, avec le plan Dawes, un rééchelonnement de la dette allemande, dont le « Cartel des gauches », qui vient d'être élu en France, décide d'accepter le principe.

Une conférence internationale est donc réunie, en 1925, qui se donne pour objectif de régler définitivement le problème et d'assurer une paix perpétuelle : se retrouvent à Locarno, en Suisse, Aristide Briand pour la France, Neville Chamberlain pour la Grande-Bretagne, Gustav Stresemann pour l'Allemagne, Émile Vandervelde pour la Belgique, Benito Mussolini pour l'Italie, Aleksander Skrzynski pour la Pologne et Édouard Bénès pour la Tchécoslovaquie. Ils signent cinq accords destinés à régler tous les problèmes frontaliers. Dès août 1925, la France et la Belgique se retirent de la Ruhr, n'occupant plus que la zone rhénane décidée par le traité de Versailles, puis, conformément aux accords, se retireront complètement en 1930. En revanche, la crise économique de 1929 fera que le plan Dawes ne sera jamais véritablement appliqué.

L'occupation franco-belge de la Rhénanie – c'est dans ce cadre que le futur général de Gaulle, à sa sortie de l'École de guerre, sera nommé à l'état-major de Mayence, au 4^e bureau – est effectuée d'une manière peu mesurée. Au point que le général Joseph Andlauer, commandant des troupes d'occupation, doit prendre plusieurs directives pour mettre

un terme à certaines exactions. Il doit même faire une note pour interdire l'emploi du mot « Boche » pour les Rhénans, le terme étant réservé aux Prussiens. Une partie des troupes françaises d'occupation vient de l'Empire. Ces troupes coloniales sont très mal acceptées par les Allemands, provoquant des réactions racistes. Un groupe d'intellectuels allemands demande même, dans une pétition, que l'Occupation soit faite par des gens civilisés...

Avant Hitler, les Allemands cherchent par tous les moyens à briser le carcan des traités. Mais lorsque, le 30 janvier 1933, Hitler est nommé chancelier de la République de Weimar par le président Paul von Hindenburg, les choses vont très vite. En mars, il dispose des pleins pouvoirs. À l'exemple du Japon, son futur allié, il se retire de la SDN le 14 octobre. En 1934, un an après sa prise de pouvoir, Hitler décide de cesser de payer les dettes de guerre... sans aucune réaction des pays concernés. En 1935, en violation du traité de Versailles, il lance la remilitarisation de l'Allemagne en rétablissant le service militaire obligatoire. La SDN proteste et condamne... sans aucune suite, ni économique, ni militaire. Le 7 mars 1936, il décide de remilitariser les pays rhénans : Versailles n'est déjà plus qu'un chiffon de papier.

Alors que le chancelier Hitler joue son va-tout, la France – en pleine campagne électorale conduisant à la prise de pouvoir du Front populaire – demeure sans la moindre réaction. Pierre-Étienne Flandin, alors ministre des Affaires étrangères, annonce en Conseil des ministres : « La France a pris la décision de ne rien faire et de saisir la Société des Nations. » Le conseil de la SDN prend bonne note de l'attitude de la France – qui avait l'autorisation internationale d'user de sa force militaire – et se garde de proposer la moindre sanction. La machine de guerre allemande peut poursuivre sa marche triomphale.

Hitler a gagné la première manche en 1936. Son coup de bluff réussit grâce à l'attitude passive de la France, de l'Angleterre et de la Société des Nations. Toute la suite va inéluctablement conduire à la guerre totale. Une partie des

petits États européens éprouvera des doutes croissants quant à la détermination des grands. Plusieurs se réfugieront dans une neutralité qui se révélera suicidaire.

En 1938, ce fut Munich et le renversement des alliances que l'on connaît. Malgré les traités avec la Tchécoslovaquie et la Pologne notamment, la France et son allié anglais renoncèrent à l'intervention armée. Une large majorité de Français s'empresse de féliciter les plénipotentiaires. Pierre-Étienne Flandin envoie un télégramme de félicitations au chancelier Hitler : « Je vous prie d'agréer mes félicitations pour le maintien de la paix avec l'espoir que naîtra de cet acte historique une collaboration confiante et cordiale entre les quatre grandes puissances européennes réunies à Munich. » Il s'explique devant ses amis démocrates-chrétiens en disant : « On a complimenté M. Chamberlain, on a complimenté M. Daladier, on a complimenté M. Mussolini. Alors j'ai complimenté M. Hitler. » Ce dernier lui répond, en date du 2 octobre 1938, par télégramme : « Je vous donne ici l'assurance de mes sentiments reconnaissants pour vos efforts énergiques en faveur d'une entente et d'une collaboration complètes entre l'Allemagne et la France. »

Dans *L'Humanité* du 15 novembre, sous le titre « Offense à la dignité » : « Des anciens combattants ont vivement manifesté, hier matin, contre l'audace de M. Flandin-Herlein¹ qui osait venir fleurir la tombe du soldat inconnu... » Le 16 novembre, *L'Humanité* revient sur le sujet et donne les explications suivantes : « Lundi matin, à la hauteur de la rue de Tilsitt, à grandes enjambées, P.-É. Flandin se dirige vers l'Arc de Triomphe pour déposer des fleurs sur la tombe de l'inconnu. Prévenu de l'intention de l'indigne personnage qui osait aller souiller la dalle sacrée, un petit groupe, dans lequel des anciens combattants, attendait. Un avocat parisien, maître Renouvin, s'en détache. En termes vigoureux, il lui rappelle son télégramme à Hitler. Vous ne déshonorerez pas

1. Chaque fois qu'un journaliste de *L'Humanité* parle de Pierre-Étienne Flandin, son nom est accouplé avec celui de Konrad Herlein, le haut-commissaire du III^e Reich pour les territoires tchèques des Sudètes.

la tombe du soldat inconnu ! Et flac ! Une magistrale paire de gifles ! »

Jacques Renouvin, le futur chef national des « Groupes francs », mort à Mauthausen, Compagnon de la Libération est entré par ce geste dans la Résistance.

Comme la France et l'Angleterre, mais pour des raisons diamétralement opposées, l'Allemagne cherche à s'entendre avec l'URSS. Celle-ci oscille, négociant avec les Français tout en rencontrant des émissaires allemands. Pour la plupart des pays, il est alors difficile d'imaginer que la Russie communiste de Staline puisse s'allier à l'Allemagne nationale-socialiste d'Hitler. Les militaires français souhaitent une alliance franco-russe. Défendue par Weygand, insoupçonnable de la moindre connivence idéologique avec Staline, cette position est pourtant dénoncée tant par les antidémocrates de l'Action française que par les anticommunistes républicains. La France signe cependant un traité d'assistance mutuelle avec l'URSS le 2 mai 1935.

En février 1939, le XVIII^e congrès du Parti communiste soviétique est consacré à l'isolement diplomatique et à l'encerclement de la mère patrie du socialisme. Ce fut le début du changement de tactique. Maxime Litvinov qui, en URSS, défend l'autre politique, qui a signé l'alliance avec les nations bourgeoises (l'Angleterre et la France), est congédié. Il est remplacé le 3 mai par Viatcheslav Molotov qui prépare l'accord-surprise. À l'instigation de Staline lui-même, semble-t-il. Le 19 août, un accord commercial est signé entre le Reich et l'URSS¹ et, quatre jours plus tard, le 23 août 1939, en présence du camarade Joseph Staline, Ribbentrop et Molotov apposent leur signature en bas du Pacte germano-soviétique². Ils signent en même temps les protocoles secrets de partage de l'Europe de l'Est, offrant aux

1. Serge Zollikon, *L'internationale communiste 1919-1943, le Komintern ou le rêve déchu du parti mondial de la révolution*, éditions de l'Atelier.

2. Annexe n° 8, texte du Pacte germano-soviétique et du protocole secret.

Soviétiques la Finlande, les trois États baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie) et la Bessarabie (actuelle Moldavie) ainsi que sa part du dépeçage de la Pologne.

En s'alliant avec l'URSS, l'Allemagne évite un deuxième front en cas de conflit à l'ouest et s'ouvre un couloir de ravitaillement en matières premières nécessaires à son économie de guerre. L'URSS, elle, gagne un redécoupage géographique du nord de l'Europe.

La première alliance internationale qu'a voulue Hitler était pourtant le Pacte antiKomintern ratifié le 25 novembre 1936 avec l'empire du Japon, suivi en 1938 par l'Italie et en 1939 par la Hongrie et l'Espagne. Alors que l'Europe est au bord de la guerre, seule l'Italie fasciste proteste contre le Pacte germano-soviétique : elle finira pourtant par entrer en guerre contre la France le 10 juin 1940, Mussolini passant outre à l'opposition du roi Victor-Emmanuel III.

Le dictateur allemand a lui-même élaboré la mise en route du conflit. Petit à petit, toute l'Europe centrale devient son terrain de jeux et d'entraînement. Même s'il a déjà violé les traités en remilitarisant son pays, l'entrée de ses troupes dans l'espace rhénan lui ayant permis non seulement de mettre la main sur la zone industrielle la plus performante d'Allemagne, mais aussi de montrer que, face à une décision brutale, les Républiques parlementaires sont incapables de réagir.

En très peu de temps – six ans, de 1933 à 1939 – Hitler a préparé la guerre dans un pays qui rêvait de revanche. Mais ce n'est pas, une fois de plus, l'aigle allemand contre le coq gaulois. Même si la guerre s'appuie en partie sur le patriotisme des uns opposé à celui des autres, les temps nouveaux, eux, sont idéologiques. Capitalisme contre communisme, communisme contre nazisme, nazisme contre démocratisation... La guerre de 1939-1945 est moderne, très moderne. Les guerres passées ont vu des trahisons personnelles et même des provinces entières prendre parti pour l'ennemi. C'est une constante historique. Mais depuis les guerres napoléoniennes qui ont ravagé l'Europe, on a découvert que les États peuvent aussi faire la guerre pour une idéologie. C'est-à-dire non pas

seulement pour la conquête d'un espace géographique, mais pour « libérer les peuples ». En ce sens, ce qui va se passer pendant six ans est tout à fait moderne. Des individus, des communautés, des groupements politiques, par accord idéologique, par intérêt économique ou pécuniaire, ou simplement par soumission au plus fort, vont constituer la cinquième colonne dont le conquérant a besoin.

Comme on le sait déjà, les Français n'ont pas lu *Mein Kampf*. Ils y auraient découvert la politique voulue par Hitler et, entre autres, ces réflexions : « Partout, en plein pays ennemi, nous aurons des ennemis qui nous aideront (...) Je veux choisir des hommes trop vieux pour plonger leur regard dans le lointain et discerner mes buts (...) Ils ne seront pas fatalement des traîtres et des coquins. J'exploiterai la faiblesse, la sénilité et l'ambition. Je serai depuis longtemps en relation avec des hommes qui formeront un nouveau gouvernement à ma convenance. De tels hommes nous en trouverons partout. Nous n'aurons même pas besoin de les acheter. Ils viendront nous trouver d'eux-mêmes¹. » Une politique qu'il appliquera scrupuleusement dans tous les territoires que ses armées occuperont.

À commencer par son propre pays ! Lors de sa prise de pouvoir, le petit caporal tiendra tête au vieux Maréchal (né en 1847) Paul Ludwig Hans Anton von Beneckendorff und von Hindenburg, mieux connu sous le nom de Paul von Hindenburg, président de la République de Weimar depuis 1925. Sa carrière militaire a débuté lors de la guerre austro-prussienne de 1866, et il a participé aux guerres franco-allemandes de 1870 et 1914... Pourtant, il se laisse embobiner par le petit caporal. Alors, quand il se trouvera en face du vieux Maréchal de France Philippe Omer Pétain, qui n'a fait que la guerre de 14-18...

Hitler a signé de nombreux traités, il n'en a respecté aucun. Lorsque Churchill apprend que la France veut signer un armistice avec l'Allemagne, il ne croit pas qu'Hitler respectera sa signature. Il faut se souvenir de cela pour comprendre

1. Adolf Hitler, *Mein Kampf*, Nouvelles éditions latines, sans date.

VOTER PÉTAÏN ?

Mers el-Kébir. Ce n'est pas en la bonne foi de Pétain, Darlan et des autres que Churchill n'a pas confiance, mais en leur capacité à tenir tête à Attila.

Le 26 janvier 1934, l'Allemagne signe un traité de non-agression avec son voisin polonais. Le 1^{er} septembre 1939, l'Allemagne envahit la Pologne. À 14 heures, le 3 septembre, le Royaume-Uni déclare la guerre au Reich, la République française fait de même à 17 heures. Suivront l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Népal, l'Afrique du Sud, le Canada, etc.

Toujours ballottés entre deux doctrines contradictoires – interventionnisme et isolationnisme – les États-Unis commencent par se déclarer neutres le 5 septembre. Le 3 novembre, le congrès vote, la loi *Cash and carry* autorisant la vente d'armes aux belligérants. Le président Franklin Delano Roosevelt engage quand même son pays dans le soutien aux pays agressés : le 29 décembre 1940, il annonce que les États-Unis doivent devenir « l'arsenal de la démocratie ».

À la suite de l'entrée des nazis en Pologne, le 9 septembre, Viatcheslav Molotov, président du Conseil des commissaires du peuple et président du gouvernement de l'URSS, envoie un message de félicitations à Hitler pour sa prise de Varsovie... qui ne sera occupée réellement que le 28 septembre. Molotov aura le plaisir de passer en revue la garde personnelle du Führer, et Joachim von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères du Reich, sera décoré de l'ordre de Lénine.

Le 3 septembre 1939, la République française a donc déclaré la guerre au III^e Reich. Il n'est pas trop tard pour la gagner ! Les armées d'Hitler sont occupées, avec leur allié communiste, à dépecer la Pologne. La hantise des Allemands est l'entrée en guerre de la France avant qu'ils ne soient prêts. Malheureusement, les Alliés restent frileusement cantonnés derrière la ligne Maginot, attendant que les contraintes économiques aient raison toutes seules de l'Allemagne. Car, comme le dit le général Louis Maurin, ministre de la Guerre de Pierre-Étienne Flandin (1934-1935) et d'Albert Sarraut (1936) : « Quand on a dépensé des milliards pour avoir de

bonnes et solides fortifications, on ne commet pas la folie d'aller, en avant de ces fortifications, à je ne sais quelle aventure. » Ils vont y rester huit mois. C'est ce qu'on appelle la drôle de guerre. Rien n'était totalement perdu. Les choses devenaient peut-être plus difficiles, les Allemands ne cessant de se fortifier militairement, mais certainement pas irrémédiables. Pourtant, au lieu de foncer, de contourner la ligne Siegfried, qui n'est même pas terminée, et d'envahir l'Allemagne jusqu'à Berlin, les Alliés choisissent l'attente. D'après les rapports militaires allemands, connus après-guerre, les quelques divisions de la Wehrmacht encore sur place n'auraient opposé qu'un frêle obstacle. Belle occasion manquée. La reconquête en 1944-1945 durera presque un an, au prix de centaines de milliers de morts à l'ouest, et bien plus encore à l'est. Mais ce ne fut pas la seule occasion manquée !

Pourtant, dès le début de la guerre, l'armée française agit. Du 7 au 12 septembre, elle occupe une partie de la Sarre. Mais, sur ordre du général Maurice Gamelin, alors qu'elle est à moins d'un kilomètre de la ligne Siegfried... elle se retire, démentant la chanson à la mode de Ray Ventura : « On ira pendre notre linge sur la ligne Siegfried », que chantaient les soldats anglais et français en montant au front.

De son côté, le 17 septembre, l'URSS envahit à son tour la Pologne. Pour prendre « sous sa protection la vie et les biens de la population de l'Ukraine occidentale et de la Biélorussie occidentale » comme le Komintern l'explique aux partis communistes européens. La jonction entre l'armée Rouge et l'armée nazie a lieu deux jours plus tard à Brest, alors en Pologne. Le 28 septembre, l'Allemagne et l'URSS signent un nouveau pacte « d'amitié et de démarcation de la frontière », suivi d'une déclaration commune pour l'arrêt immédiat de la guerre. La participation de l'armée Rouge aux guerres de conquête sera bien réelle. La Finlande en fera les frais à partir du 30 novembre 1939 et jusqu'au 12 mars 1940...

II

*« Partout, en plein pays ennemi,
nous aurons des ennemis qui nous aideront. »*

Adolf Hitler, *Mein Kampf*

En France, outre la mobilisation, outre les préparatifs de guerre, la grande affaire qui agite les milieux politiques est la dissolution de la Section française de l'Internationale communiste, le Parti communiste français, par le gouvernement d'Édouard Daladier.

Le député du Vaucluse depuis 1919, l'agrégé d'histoire, l'ancien combattant croix de guerre (quatre citations), le lieutenant Édouard Daladier est de nouveau président du Conseil depuis le 4 avril 1938. Radical-socialiste, il a déjà présidé de nombreux gouvernements et fut le ministre de la Guerre du Front populaire et resté seul ministre de la Guerre du 6 juin 1936 au 18 mai 1940¹.

Il connaît bien les communistes. À la suite des menées antiparlementaires de 1934, au changement de tactique du Komintern qui, face à la montée des fascistes en Europe, a décidé l'alliance des partis communistes d'Europe avec la social-démocratie, le Parti communiste français accepte de

1. Sous quatre gouvernements : Blum (Front populaire), Chautemps, Blum et Reynaud.

s'allier en janvier 1936 au Parti socialiste (SFIO) et aux radicaux-socialistes (Parti radical). Daladier fut l'un des premiers à être approché par Thorez pour la constitution du Front populaire.

Édouard Daladier est président du Conseil lors de la crise tchèque et de la conférence de Munich. C'est lui qui signe la déclaration de guerre. Dès l'annonce du Pacte germano-soviétique, il prend la parole à la radio : « Les circonstances obscures dans lesquelles ce Pacte a été négocié, l'heure à laquelle il a été publié, les termes de ses articles démontrent clairement qu'il augmente les chances d'une agression contre les amis de la France et contre la France elle-même. »

Le 26 août est publié le décret-loi qui donne pouvoir au gouvernement « d'interdire toute publication de nature à nuire à la défense nationale ».

Albert Sarraut (socialiste), ministre de l'Intérieur, ordonne la suspension sine die du quotidien communiste *L'Humanité* qui a titré le 24 août : « Au moment où l'Union soviétique apporte une nouvelle et appréciable contribution à la sauvegarde de la paix constamment mise en péril par les fauteurs de guerre fascistes, le Parti communiste français adresse au Pays du socialisme, à son Parti et à son grand chef Staline un salut chaleureux. » *L'Humanité* sera finalement totalement interdite de publication le 26 septembre 1939. Son confrère communiste *Ce soir* subit la même interdiction. Notons que, dans son dernier numéro, Louis Aragon lancera un appel contre l'hitlérisme appelant la France et l'Angleterre à signer la paix avec l'URSS. Partout en France, l'intégralité des organes de presse communistes subit les effets de cette loi.

Dès l'annonce du Pacte, le député communiste de Béthune Cyprien Quinet publie un tract le présentant comme « une grande victoire pour la paix ». Cyprien Quinet est un élu de 1936. C'est un combattant de l'autre guerre. Fait prisonnier, puis libéré, il est aussitôt retourné au front jusqu'à la fin de la guerre. En 1920, au congrès de Tours, il prend parti pour la III^e Internationale. Suivent treize mois de formation en URSS. À son retour, l'ancien mineur devient secrétaire du Syndicat unifié des mineurs du Pas-de-Calais. Le 6 septembre

1939, le tribunal correctionnel le condamne, pour son tract, à trois mois de prison. Libéré en janvier 1940, il rejoint les troupes dans les Alpes sous la surveillance des gardes mobiles. Dès l'armistice, il est à nouveau arrêté et interné par Vichy. En 1943, il s'évade, s'engage dans la résistance communiste à Paris. Arrêté par la Gestapo en 1943, il est torturé puis déporté. Il décède le 2 décembre 1944 dans le camp de travail d'Hersbruck.

Quelques députés communistes réagissent immédiatement : René Nicod, député-maire d'Oyonnax, fait placarder des affiches dénonçant le Pacte germano-soviétique dans toute sa ville. Les deux députés de Dordogne démissionnent. Gustave Sausnot, artisan-mécanicien, ancien combattant, et l'artiste-peintre Paul Loubradou, un gazé de la Première Guerre – il l'avait dénoncé dans les *Cahiers de Jean Lascar, 1914-1918*¹. Au Palais-Bourbon, après le Pacte, lors d'une des dernières réunions du groupe communiste, Sausnot exige qu'une délégation se rende à l'ambassade² pour « lui demander d'intervenir à Moscou en vue d'obtenir l'assurance qu'en cas de coup de force hitlérien contre Dantzig nous entraînant dans un conflit armé, l'URSS se rangerait dans le camp des démocraties et des pays luttant pour la liberté ». Maurice Thorez est furieux ! Les deux députés donnent alors leur démission. Ni l'un ni l'autre ne participent aux votes de juillet 1940. L'un comme l'autre ne seront ni collabos ni résistants.

En ce début de guerre, l'ouragan qui souffle sur le Parti communiste est, sur l'échelle de Beaufort, au moins de force 10... Dans un premier temps, le groupe vote l'augmentation des crédits militaires et encourage ses membres à rejoindre leurs cantonnements. Mais rapidement la ligne change, le Parti adoptant telle quelle la nouvelle ligne du Komintern : paix avec l'Allemagne et l'URSS, les fauteurs de guerre sont les démocraties bourgeoises...

1. Paul Loubradou, *Cahiers de Jean Lascar, 1914-1918*, éditions Victor Thomas, 1934.

2. Revue *Communisme*, n° 55-56, éditions L'Âge d'Homme, 1998.

Le 26 septembre 1939, Daladier signe le décret-loi interdisant le Parti communiste et toutes activités « tendant à propager les mots d'ordre de la III^e Internationale ». La mise à l'index du Parti n'est pas chose simple. Il comprend soixante-quatorze députés, deux sénateurs, plus de trois mille municipalités. La majorité des syndicats de gauche sont mis, du jour au lendemain, au ban de la société. Lors des dernières élections, celles de 1936, le Parti recueille 1,5 million de voix des 11,7 millions d'électeurs. C'est le troisième parti de France derrière le Parti radical et la SFIO.

On ignore combien de communistes renoncent à suivre les consignes du Parti pendant la drôle de guerre. Plus de deux millions de Français sont alors mobilisés et l'on peut légitimement penser qu'il y a parmi eux un certain nombre de communistes. Mais la période n'est pas propice aux statistiques. D'après Olivier Wieviorka, vingt-deux parlementaires communistes sont sous les drapeaux¹.

Dès l'annonce de sa dissolution, le 28 septembre, le Parti crée le GOPF « Groupe ouvrier et paysan français » (à ne pas confondre avec le « Parti ouvrier et paysan français » créée par les communistes-collabos pendant l'Occupation). Le GOPF ne rassemble que cinquante-deux élus. L'un des premiers ralliés, Marcel Brout, démissionne presque immédiatement lorsqu'il apprend le partage de la Pologne entre les nazis et l'URSS. Jeune ouvrier cimentier, Marcel Brout devient le président de la Fédération nationale du bâtiment. Élu Front populaire dans le XX^e arrondissement de Paris, après sa démission du groupe, il est le seul passager communiste sur le *Massilia* (voir chapitre VI). Brout signe le télégramme de protestation de juillet 1940. Arrêté dès son retour en métropole, il est libéré par Vichy en 1941. Dès lors, il rejoint la Collaboration en participant à la commission « Information et main-d'œuvre » de Vichy. En 1944, il fonde le « Rassemblement pour la Révolution nationale ». Ainsi le seul député communiste, passager du *Massilia*, est condamné en 1948 à cinq ans de dégradation nationale.

1. Olivier Wieviorka, *Les orphelins de la République*, éditions du Seuil, 2001.

Arthur Ramette est nommé président du nouveau groupe communiste et Florimond Bonte secrétaire. Ils signent, tous deux, à ce titre, la lettre du 1^{er} octobre au président de la Chambre Édouard Herriot. Dans celle-ci, ils reprennent les arguments dorénavant défendus par le Komintern et demandent la réunion de la Chambre pour délibérer sur la paix : « Nous voulons de toutes nos forces une paix juste et durable et nous pensons qu'on peut l'obtenir rapidement, car en face des fauteurs de guerres impérialistes et de l'Allemagne hitlérienne en proie à des contradictions internes, il y a la puissance de l'Union soviétique qui peut permettre la réalisation d'une politique de sécurité collective susceptible d'assurer la paix et la sauvegarde de l'indépendance de la France. »

Dès le 5 octobre, la justice militaire – seule habilitée à statuer sur la trahison en temps de guerre – s'empare de la lettre du GOPF. Le capitaine de Moissac inculpe cinquante et un députés. Trente-huit sont immédiatement incarcérés. Quarante-quatre sont renvoyés devant le 3^e tribunal de Paris, procès qui se tient du 20 mars au 3 avril 1940 : le tribunal condamne les quarante-quatre inculpés à la privation de leurs droits civiques et politiques pour cinq ans et à des peines diverses¹.

Le 6 octobre, Hitler lance, lui aussi, ses propositions de paix. À la place d'URSS, il suffit de lire Allemagne et le tour est joué... Daladier lui répond, en s'adressant aux Français à la radio, le 10 : « On vous parle aujourd'hui de la paix allemande : une paix qui ne ferait que consacrer les conquêtes de la ruse ou de la violence et n'empêcherait nullement d'en préparer de nouvelles. » De l'autre côté de la Manche,

1. Condamnés à 5 ans de prison, 5 000 francs d'amende : Bonte, Catelas, Jacques Duclos, Dutilleul, Monmousseau, Péri, Ramette, Rigal, Thorez, Tillon. Condamnés à 5 ans de prison, 4 000 francs d'amende : Barel, Bartolini, Benoist, Berlioz, Billoux, Cornavin, Cossonneau, Coste, Cristofol, Croizat, Demusois, Fajon, Gaou, Grésa, Lareppe, Lévy, Loze-ray, Martel, Midol, Môquet, Musmeaux, Petit, Prachay, Prot, Rochet, Touchard. Condamnés à 4 ans de prison avec sursis, 4 000 francs d'amende : Béchar, Brun, Dadot, Jean Duclos, Renaud Jean, Philippot, Puech, Vazeilles.

Neville Chamberlain est sur la même longueur d'onde, si l'on peut dire.

Au cours de l'automne 1939, la Chambre des députés se réunit treize fois. Ces sessions sont consacrées principalement au budget. Sauf la deuxième, la session extraordinaire du jeudi 30 novembre¹. Florimond Bonte, président du Groupe ouvrier et paysan, est mis à la porte de l'Assemblée. Édouard Daladier, alors président du Conseil, ministre de la Défense nationale et de la Guerre et aussi ministre des Affaires étrangères, prononce un long discours sur l'état du conflit et des rapports internationaux. Puis il en vient à parler de l'attitude du Parti communiste : « Dès septembre, alors que tous les Français se levaient pour défendre la patrie, alors que les communistes du rang rejoignaient leurs régiments et allaient faire front au danger, les chefs communistes ont brusquement changé de position et se sont mis à la disposition de l'Allemagne. Quand nous avions encore la paix, ils poussaient à la guerre. Quand nos enfants tombent sous les obus et les balles, ils rejoignent le camp de l'ennemi. » Puis il annonce : « Nous les traquerons sans trêve ni merci. Nous les briserons par toutes les rigueurs de la loi, conscients d'accomplir ainsi un devoir sacré envers ceux qui combattent et qui souffrent... » La Commission du suffrage universel est chargée de rendre un rapport sur le sujet.

En février 1940, le ministre de l'Intérieur rend compte de la répression contre le Parti : trois mille quatre cents militants arrêtés, cinq cents fonctionnaires municipaux révoqués, trois mille cinq cents autres affectés spéciaux envoyés sur le front, mille cinq cents condamnations prononcées, trois cents municipalités dissoutes, deux mille cinq cents conseillers municipaux et quatre-vingt-sept conseillers généraux démis. La répression s'accroît à partir du 8 avril 1940 lorsque le ministre de l'Intérieur, le député-maire de Roanne Albert Sérol (socialiste) promulgue un décret-loi qui prévoit la peine de mort pour « tout Français qui aura participé sciemment à une entreprise de démoralisation de l'armée ».

1. *Journal des débats parlementaires* n° 62 – 2^e session extraordinaire 1^{er} décembre 1939.

TABLE

XI. « Je serai depuis longtemps en relation avec des hommes qui formeront un gouvernement à ma convenance »	151
XII. « Je ne revendique jamais mon origine que dans un cas : en face d'un antisémite »	165
XIII. « Je sens se lever un vent mauvais... »	175
XIV. « Je comprends que les États-Unis paient la trahison des traîtres si elle leur paraît profitable » ..	187
XV. « La diplomatie militaire doit savoir employer non seulement des Darlan, mais aussi le diable et son équipage »	199
XVI. « Eh bien, Charvet, la France choisira entre vous et moi ! »	213
XVII. « Ce ravaudage de la vieille tapisserie politique soulève contre lui la Résistance »	231
XVIII. « La dictature, je sais comment on y entre, je ne sais pas comment on en sort ! »	243
<i>Annexes</i>	261
ANNEXE N° 1. Les motions du 10 juillet 1940	263
ANNEXE N° 2. Les motions du 10 juillet 1940	267
ANNEXE N° 3. Les motions du 10 juillet 1940	269
ANNEXE N° 4. Liste des députés et sénateurs III° République nommés au Conseil national de Vichy ...	281
ANNEXE N° 5. Lettre de Jules Jeanneney et Edouard Herriot à Philippe Pétain, le 31 août 1942	287
ANNEXE N° 6. Accords Clark/Darlan, 22 novembre 1942	291
ANNEXE N° 7. Lettre du député communiste François Billoux au maréchal Pétain le 19 décembre 1940	297
ANNEXE N° 8. Pacte de non-agression germano-soviétique du 23 août 1939	301
ANNEXE N° 9. Liste des députés et sénateurs III° République nommés à l'Assemblée Consultative Provisoire (Alger et Paris)	305
ANNEXE N° 10. Ordonnance du 3 juin 1944 Substituant au nom du « Comité français de la Libération nationale », celui de « Gouvernement provisoire de la République française »	311
<i>Bibliographie</i>	313
<i>Remerciements</i>	321



Composition et mise en pages
Nord Compo à Villeneuve-d'Ascq

N° d'édition : L.01EUCN000640.N001
Dépôt légal : janvier 2015